

## Le tribunal administratif d'Amiens et l'université de Picardie Jules Verne signent une convention de partenariat

Le 13 avril 2023, au Logis du Roy, à Amiens, la présidente du tribunal administratif d'Amiens, Mme Dhiver, et le président de l'université de Picardie Jules Verne, M. Benlahsen, ont signé une convention de partenariat ayant pour objectif de favoriser des activités de formation et de recherche destinées à développer la connaissance mutuelle des deux institutions et à faire rayonner la justice administrative.

Ce document, établi pour une durée de deux ans, officialise les multiples relations existant déjà entre le tribunal et l'université. Il permet également de pérenniser les échanges entre ses membres.

Se déclinant en quatre axes de coopération, cette convention vise tout particulièrement à accueillir des étudiants de l'UFR de droit et de science politique en stage au sein du tribunal administratif, à assurer une meilleure connaissance de la juridiction administrative, à permettre la diffusion du droit public et à associer des magistrats aux enseignements universitaires.

